

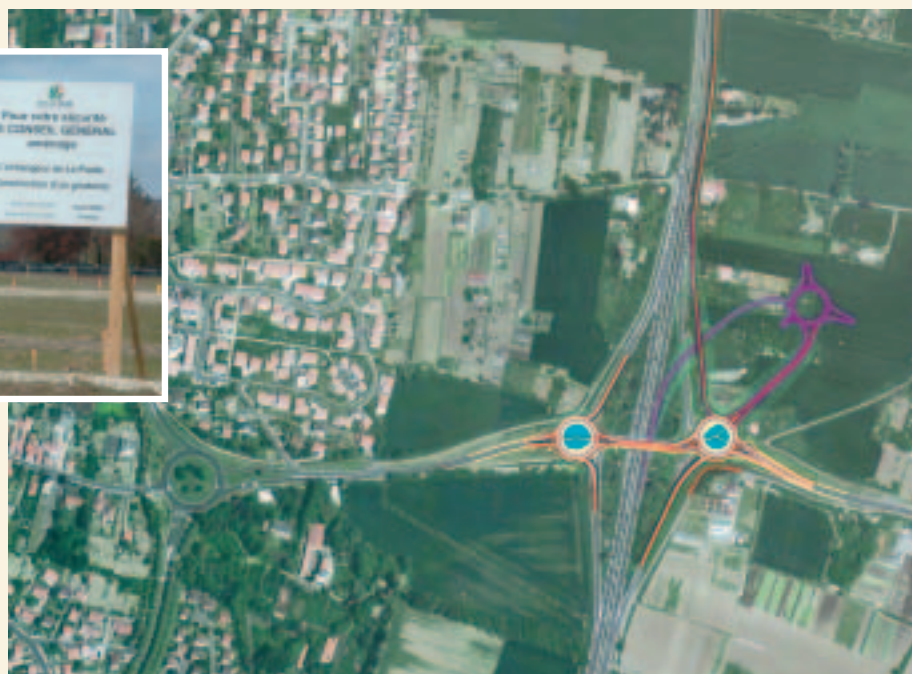
Assainissement Voirie

Le Syndicat de Basse-Limagne qui gère les canalisations d'eau potable a réalisé la réfection des réseaux dans l'impasse 85 à 101, avenue de la République. En même temps, la commune a procédé à la pose d'une canalisation d'eau usée pour raccorder les riverains au réseau public d'assainissement.

Le corps de chaussée sera refait après stabilisation des fouilles.

Le coût pour la commune s'élève à 52 662,27 euros.

Coup d'œil sur les chantiers



Giratoires

Le Conseil général prévoit la construction de deux ronds-points de part et d'autres du pont de la Prade sur la RD 2009 (ancienne RN 9). Une première tranche de travaux est en cours.

Elle consiste en la réalisation d'un premier giratoire côté Gerzat. Il permettra de sécuriser les échanges, à l'est du pont, entre la RD 2009 et la RD 2 qui relie Cébazat à Gerzat et de desservir la zone tertiaire Les Montels qui sera réalisée par Clermont Communauté, sous maîtrise d'œuvre de la SEAU. Le coût de cette phase de travaux, de 720 000 €, est financé par le Conseil général du Puy-de-Dôme. Ces travaux d'envergure, commencés en avril pour une durée estimative de cinq mois, vont provoquer quelques difficultés pour accéder à Cébazat et Gerzat et nous comptons sur la compréhension des automobilistes.



Pêche ou modélisme nautique ? Deux associations se partagent le bassin d'orage pour exercer leur activité : la société de pêche "Les Amis du Bédât" et Modélisme Nautique Cébazaire.

La saison de pêche étant ouverte jusqu'au 21 septembre, l'association procède à plusieurs lâchers de truites au plan d'eau les 9 et 30 mai ainsi que le 13 juin, en prévision d'un concours de pêche organisé le 14 juin.

Place aux passionnés de modélisme nautique qui, en période de pêche, pourront faire naviguer leurs modèles réduits les dimanches 4 et 25 mai, 8 et 29 juin, 20 juillet, 10 août, 31 août et 28 septembre. En dehors de cette période, l'association MNC pourra utiliser le bassin tous les dimanches. Attention, pour les mordus de poissons, la pêche sera interdite aux dates mentionnées.